

Bourse commémorative Denis Marshall pour l'excellence en bibliothéconomie juridique

[À propos](#) | [objectif](#) | [Processus de mise en candidature](#) | [Demande](#) | [Obligations du/de la récipiendaire](#) | [Présentation de la bourse](#)

Commanditaire :



À propos :

La bourse commémorative Denis Marshall pour l'excellence en bibliothéconomie juridique a été instituée grâce à la générosité de LexisNexis Quicklaw. La bourse de 3 000.00 \$, plus des dépenses ne dépassant pas 2 000.00 \$ [*] afin de permettre d'assister à la conférence annuelle de l' Association canadienne des bibliothèques de droit/Canadian Association of Libraries, constitue une opportunité pour rendre hommage à la mémoire de Denis Marshall.



Denis fut pendant plusieurs années un membre de la Canadian Association of Law Libraries/Association canadienne des bibliothèques de droit. Très respecté pour son travail en tant que membre du Conseil exécutif et, éventuellement, comme président de l'Association de 1985 à 1987, Denis a toujours réussi à consacrer de son temps pour notre Association. Parmi ses nombreuses réalisations, on se doit de mentionner son désir de partager ses connaissances au moyen de ses écrits dans les publications savantes dont certains furent publiés dans le Canadian Law Libraries/Bibliothèques de droit canadiennes. Il a participé activement au groupe d'intérêt particulier des bibliothèques académiques de droit, a présidé le comité de planification de la conférence de Kingston en 1996 et a travaillé discrètement en coulisses pendant plusieurs années sur le comité des droits d'auteurs de la CALL/ACBD, offrant ses sages conseils et ses opinions légales.

En plus de nombreuses contributions à la CALL/ACBD, Denis jouissait d'une excellente réputation à l'intérieur de la communauté académique quant à son érudition. Il a eu un impact dans la vie de nombreux bibliothécaires juridiques, d'étudiant(e)s et d'avocat(e)s au cours de sa carrière professionnelle qui l'a conduit de l'Université de la Colombie-Britannique à l'Université du Manitoba, puis, finalement, à l'Université Queen's où il occupa les postes de professeur et de bibliothécaire juridique jusqu'au moment de son décès en juin 2000. En hommage à son érudition académique, Denis fut dûment reconnu par ses collègues qui lui octroyèrent, en 1999, la prestigieuse bourse de bibliothéconomie

académique de la Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario.

Au niveau personnel, Denis a toujours beaucoup encouragé les nouveaux bibliothécaires juridiques. Il a servi de mentor à plusieurs de ces derniers/ères et a fait preuve d'un vif intérêt quant à leur développement professionnel. Ses collègues le considéraient avec beaucoup de respect puisqu'il faisait constamment preuve de leadership grâce à son esprit d'innovation, sa solide éthique du service ainsi que son dévouement inlassable à l'amélioration et à la mise en valeur du rôle de la bibliothéconomie juridique au Canada.

Récipiendaires :

- Sarah Sutherland (2023)
- Daniel Boyer (2022)
- Teresa Gleave (2021)
- Louise Hamel (2019)
- Margo Jeske (2018)
- Shaunna Mireau (2017)
- Sandra Wilkins (2016)
- Rosalie Fox (2015)
- Nancy McCormack (2014)
- Barbara Campbell (2012)
- Ted Tjaden (2010)
- Peta Bates (2009)
- Mona Pearce (2007)
- John Eaton (2006)
- Judy Ginsberg (2006)
- Mary Mitchell (2004)
- Suzan Hebditch (2003)
- Denis LeMay (2003)
- Janine Miller (2001)

* Le/la récipiendaire de la bourse peut réclamer des dépenses autorisées ne dépassant pas 2000.00 \$. Les dépenses autorisées sont : tous les frais d'inscription de la conférence, les frais d'hébergement à l'hôtel de la conférence pour un maximum de cinq nuits ainsi que les frais de transport air-sol de leur lieu de résidence au lieu de la conférence. Selon les normes en vigueur à l'Association, le/la récipiendaire présentera ses reçus au trésorier de l'Association ou à la personne désignée afin d'être remboursé(e).

Objectif :

L'objectif de cette bourse est de rendre hommage à un membre actuel de la CALL/ACBD ayant offert une contribution hors du commun à l'Association et/ou ayant mis en valeur la profession de bibliothécaire juridique au cours de la dernière année. Cette contribution particulière peut refléter les qualités que l'on retrouvait chez Denis Marshall :

- un engagement soutenu envers l'excellence en bibliothéconomie juridique;
- une solide éthique du service;
- un engagement à la formation permanente;
- une contribution significative au niveau de l'érudition de la profession de bibliothécaire;
- un rôle de mentor et de soutien aux personnes considérant la profession de bibliothéconomie juridique;
- l'innovation et/ou la mise en oeuvre de solutions innovatrices;
- et/ou une contribution au niveau du leadership de la profession de bibliothécaire juridique.

Processus de mise en candidature :

Une demande de mises en candidatures sera publiée annuellement dans Canadian Law Library Review/Revue canadienne des bibliothèques de droit et le site web de la CALL/ACBD ainsi que sur la liste de discussion CALL-L.

Les noms des candidat(e)s doivent être soumis par écrit au Président du Comité des bourses d'études. Des lettres d'appui au/à la candidat(e), signées par deux collègues, doivent accompagner le nom du/de la candidat(e). De plus, la soumission devrait être accompagnée avec les noms de trois références additionnelles, qui sont les membres de l'ACBD.. La demande de mise en candidature doit également inclure les documents appuyant les réalisations du/de la candidat(e) ainsi qu'une explication ou une justification appropriée.

Lors de l'évaluation des mises en candidature, le Comité des bourses d'études et remise de prix devra tenir compte de la relation entre les objectifs ci-haut mentionnés et les deux critères suivants :

- la valeur de la/des réalisation(s) pour l'Association;
- et/ou la valeur de la/des réalisation(s) pour la profession de bibliothécaire juridique dans son ensemble.



CANADIAN ASSOCIATION
OF LAW LIBRARIES
ASSOCIATION CANADIENNE
DES BIBLIOTHÈQUES DE DROIT

*Developing and Supporting Legal Information Specialists
Perfectionnement et soutien des spécialistes de l'information juridique*

Demande :

La date limite pour les mises en candidatures accompagnées des documents appropriés est le **1 avril**. Le tout doit être renvoyé à:

Jennifer Walker

Présidente, Comité des prix et bourses

Committee Email: sac-cpb@callacbd.ca

La personne choisie par le Comité des bourses d'études et remise de prix sera présentée au Conseil exécutif de l'Association à des fins d'approbation. Toutes les délibérations du Comité des bourses d'études et remise de prix demeureront confidentielles.

Obligations du/de la récipiendaire :

Le/la récipiendaire de la bourse commémorative Denis Marshall pour l'excellence en bibliothéconomie juridique sera notifié(e) au plus tard le 15 mars ou dans un délai suffisant en prévision de la réunion annuelle de la Canadian Association of Law Libraries/Association canadienne des bibliothèques de droit. Le/la récipiendaire doit se présenter en personne à la réunion annuelle de l'Association lors de la remise de la bourse.

Présentation de la bourse :

Dans la mesure du possible, la bourse sera présentée annuellement lorsqu'un(e) candidat(e) qualifié(e) sera choisi(e). La cérémonie de présentation aura lieu durant la réunion annuelle de la Canadian Association of Law Libraries/Association canadienne des bibliothèques de droit.